

LITTORAL

LANCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT ET L'ÉTAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'OBSERVATOIRE DU TRAIT DE CÔTE MANCHOIS



Le Département est un acteur engagé depuis plus de 35 ans pour le suivi de l'évolution du littoral manchois. Il gère des dispositifs d'observation et d'acquisition de connaissances sur le littoral manchois, tout en nouant de nouveaux partenariats. En 2024, un contrat de collaboration de recherche a été signé avec le Cnam-Intechmer, et une convention de mise à disposition de données a été établie avec le Réseau d'observation du littoral de Normandie et des Hauts-de-France (ROL).

Dans cette même logique, le Département a noué depuis plusieurs années, un partenariat technique informel avec les services de l'Etat, qui contribuent à l'observation et la compréhension de l'évolution du trait de côte manchois sur des sites sensibles à l'érosion et/ou aux submersions marines.

Afin de renforcer cette collaboration, et ainsi créer un cadre permettant la production, le partage, la bancarisation et la valorisation de données morpho-sédimentaires sur l'évolution du littoral manchois, le Département et l'État se sont accordés sur la pertinence de la création d'un outil opérationnel, et ainsi de se mobiliser pour déployer un **Observatoire du Trait de Côte Manchois (OTCM)**.

Jean Morin, président du Département de la Manche : « Nous franchissons une étape importante avec la formalisation du partenariat Etat-Département au service de la connaissance du littoral. Celle-ci vient accélérer et amplifier une dynamique engagée de longue date, puisque ces travaux existent déjà de façon informelle. Il est essentiel que nous mutualisons les moyens et adaptions les réponses à des réalités locales différentes. En effet, avec 35 % du littoral en érosion et un recul moyen de 1,35 mètre, nous faisons le choix d'une approche pragmatique, fondée sur la science, le partenariat technique et l'adhésion des populations. Car notre objectif est clair : mieux connaître pour mieux anticiper, et apporter des réponses adaptées à chaque territoire. »

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr

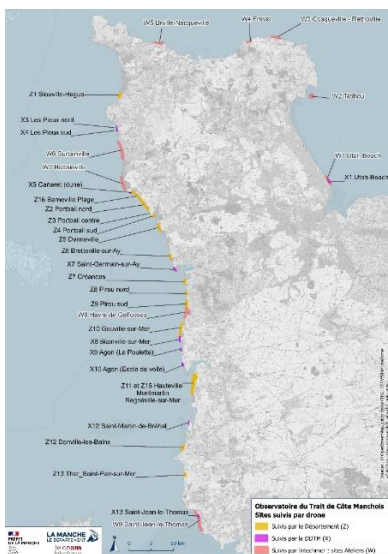
UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE DU LITTORAL

Une convention de partenariat (2026-2029) affirme cette volonté de travailler conjointement à la production et au maintien d'un niveau de connaissances fort sur les évolutions de la bande côtière manchoise, et ainsi de contribuer à l'émergence d'une interface structurée au niveau départemental entre différentes sources de données, d'information et de connaissances, et différents dispositifs de suivi du trait de côte. Cette convention permet d'officialiser la création de l'observatoire du trait de côte manchois (OTCM) et sa mise en œuvre sur la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029, mais aussi d'adhérer conjointement au Réseau national des observatoires du trait de côte (RNOTC).

Au travers ce partenariat, les missions de l'OTCM sont les suivantes :

- Observer et étudier :

L'Observatoire mobilise un réseau de mesures et d'observations, pour suivre et analyser les dynamiques d'évolution du littoral manchois (érosion côtière et recul du trait de côte, processus d'évolution côtière, gestion des stocks sédimentaires sur les plages, dimensionnement et suivi de travaux...), évaluer les risques littoraux liés au recul du trait de côte et à la submersion marine, et enfin mesurer les effets de tempêtes. Dans le cadre de l'Observatoire, l'État et le Département contribuent à la production, la bancarisation et la mutualisation de données morpho-sédimentaires sur le littoral manchois.



- Comprendre et accompagner :

L'Observatoire vise la consolidation d'un savoir-faire scientifique et technique, permettant de préciser le fonctionnement par cellule hydrosédimentaire ou secteur homogène, des dynamiques transversales et longitudinales de transports sédimentaires, au bénéfice des collectivités littorales et les décideurs pour aider à la décision et à la gestion de l'environnement du littoral manchois.

- Partager et valoriser :

L'Observatoire a vocation à partager et valoriser les données morpho-sédimentaires sur le littoral manchois. Dans ce cadre, l'État et le Département diffusent les données produites, auprès des collectivités et leurs groupements, de la communauté scientifique, du grand public et d'organismes d'éducation à l'environnement, dans un objectif d'aide à la décision pour l'ingénierie des projets d'aménagement et de gestion du littoral, mais aussi de sensibilisation aux mutations des espaces littoraux dans un contexte de dérèglement climatique.

Avec l'établissement de ce nouveau partenariat avec l'État, le Département et ses partenaires feront bénéficier les territoires d'un observatoire du trait de côte manchois reposant sur :

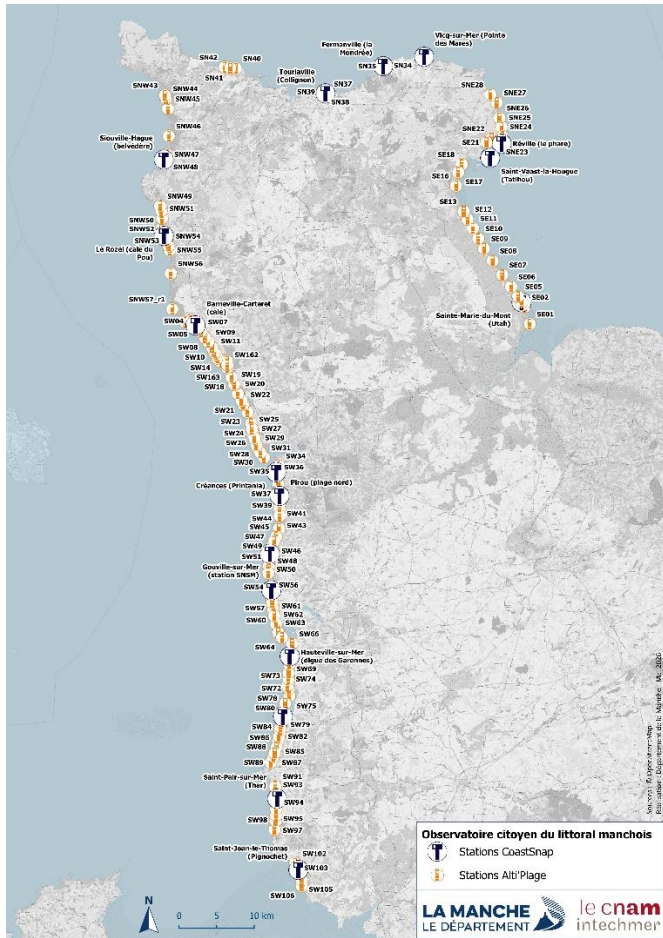
- **Un observatoire « scientifique »**, avec une stratégie de suivi du littoral bénéficiant de marchés publics portés par le Département pour l'acquisition et le traitement de données morpho-sédimentaires sur le littoral, mais aussi de la production et valorisation conjointe de données de différents producteurs (État, Cnam-Intechmer, ROL...),

- **Un observatoire « citoyen »** du littoral manchois avec deux dispositifs de suivi participatif du trait de côte mis en place à l'été 2024, à savoir les réseaux CoastSnap (17 bornes) et Alt'iPlage (136 stations), qui bénéficient de l'expertise du Cnam-Intechmer.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
 02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
 02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr



UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La composition du comité de suivi est définie dans la convention comme suit :

- Le préfet de la Manche ou son représentant (co-président) ;
- Le président du conseil départemental ou son représentant (co-président) ;
- Le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant ;
- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie ou son représentant ;
- Le président du GIP Réseau d'Observation du Littoral de Normandie et des Hauts-de-France ou son représentant ;
- Le délégué de rivages Normandie du Conservatoire du littoral ou son représentant ;
- Le directeur du Cnam-Intechmer ou son représentant ;

D'autres partenaires pourront être associés au Comité de suivi : des universitaires, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les EPCI littoraux (communautés de communes ou d'agglomération, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche...), la Région Normandie, etc.

Celui-ci se réunira en septembre 2026.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
 02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
 02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr